

RAPPORT SUR LA SITUATION EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Année 2023



Port le 22.02.24



Contexte et objectifs



Les collectivités et EPCI à fiscalité propre de **plus de 50 000 habitants** ont l'obligation d'établir un rapport sur la situation en matière de **développement durable** mettant en perspective les effets des politiques et programmes sur les **cinq finalités** du développement durable :

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La transition vers une économie circulaire



Les plans transversaux pour un Développement Durable



Le Plan Climat-Air-Energie Territorial

Le Schéma de Cohérence Territorial Haut-Bugey

Le Plan Local d'Urbanisme tenant lieu de Programme Local de l'Habitat

Le Contrat de Relance Transition Ecologique





Le Développement Durable et l'importance de l'information - sensibilisation



La sensibilisation au tri des déchets et à la pratique du compostage



L'opération « 7 lundis pour faire des économies »

La sensibilisation des cyclistes à la pratique du vélo de nuit « Cyclistes, brillez ! »



La sensibilisation des scolaires aux enjeux de la filière forêt – bois



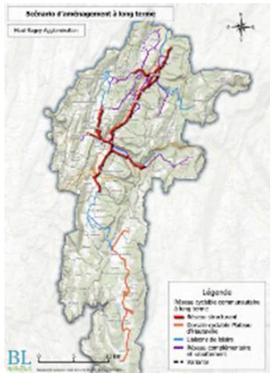
« le photovoltaïque pour réduire sa facture d'énergie »



Le Développement Durable et la politique de mobilités



Vélo'Haut-Bugey, un encouragement à laisser sa voiture au fond du garage



Trois nouveaux dépositaires du réseau DUOBUS

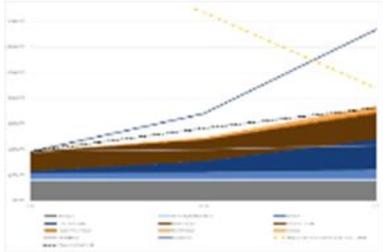
Un schéma directeur « vélo » à l'échelle de l'ensemble du territoire

DUOBUS anime des ateliers « mobilité »





Le Développement Durable et la gestion du patrimoine



Le schéma directeur des énergies renouvelables en articulation avec les obligations réglementaires



Des mesures pour faire baisser la facture énergétique des installations communautaires

L'éclairage du stade Mathon passe au 100% LED



Le programme LEADER



Le Développement Durable et la politique de l'eau, la préservation des milieux et des ressources



La mise en place de filets anti macrodéchets



La mise en place d'une gestion dynamique du système d'assainissement



“Ain Aval 2050”, une étude prospective d'adaptation au changement climatique

Des dispositifs d'aide au renouvellement des forêts



Les premiers « points de rencontre sécurité »



Le Développement Durable et l'économie du territoire



L'élaboration d'un SPASER « volontaire »



Les habitants du Haut-Bugey interrogés sur leurs pratiques alimentaires



Haut-Bugey Agglomération, Territoire d'Industrie



Le Développement Durable et la gestion des déchets et l'économie circulaire



HBA, « territoire engagé » pour le développement de l'économie circulaire



Les composteurs « made in Haut-Bugey » toujours disponibles

Les mise en place des bacs jaunes, gage de réduction du tonnage d'ordures ménagères



Merci de votre attention !

